

TERMES DE REFERENCE

Sélection de cabinet d'avocat conseil

Humanité & Inclusion (HI) Programme Afrique Cap Ouest (ACO)

Mai 2022

1. Contexte

Présentation de la structure

Humanité & Inclusion, le nouveau nom de Handicap International (HI) est une organisation d'aide indépendante et impartiale qui intervient dans des situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Elle agit et témoigne aux côtés des personnes handicapées et des populations vulnérables pour répondre à leurs besoins essentiels, améliorer leurs conditions de vie et promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux.

HI intervient dans une soixantaine de pays dans des contextes d'urgence, de reconstruction, de crise chronique et de développement. Depuis 1982, l'organisation s'engage aux côtés des populations vulnérables, en particulier les personnes handicapées. Notre combat est guidé par la vision, la mission et les valeurs de HI.

Handicap International est co-réceptaire du prix Nobel de la paix en 1997 pour son action dans le cadre de la Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres. Elle a également reçu le prix humanitaire Conrad N. Hilton 2011, pour son engagement en faveur des personnes handicapées vivant dans des situations de pauvreté, d'exclusion, de conflit et de catastrophes naturelles.

Présent au Sénégal depuis 1996, ses premières actions ont été menées dans le domaine de la réadaptation fonctionnelle pour permettre aux personnes handicapées de retrouver leur mobilité. Aujourd'hui, le programme Afrique Cap Ouest (ACO) a développé sa nouvelle stratégie opérationnelle à 5 ans (Sénégal, Guinée Bissau et Cap Vert), et intervient principalement dans 4 secteurs prioritaires : l'éducation inclusive, l'insertion économique, la santé et la Réduction de la Violence liée aux Armes. Par ailleurs, le Programme assure également la gestion de projets multi pays en coordination avec d'autres programmes HI.

Guidés par la volonté de promouvoir et défendre la dignité humaine, nous nous reconnaissons dans des principes éthiques auxquels notre approche du handicap donne un sens particulier.

- ✓ **Humanité** : la valeur d'humanité est le socle de notre action de solidarité. Nous considérons chaque personne sans discrimination, et reconnaissons à chacun sa dignité. Notre action est empreinte de respect, de bienveillance et d'humilité ;
- ✓ **Inclusion** : nous promovons l'inclusion de chacun dans la société et la participation de tous, dans le respect de la diversité, de l'équité et des choix de chacun. Nous reconnaissons la différence comme une richesse ;
- ✓ **Engagement** : Nous nous engageons avec détermination et audace, à développer des réponses adaptées, pragmatiques et innovantes. Nous agissons et mobilisons autour de nous pour combattre les injustices ;
- ✓ **Intégrité** : Nous agissons de manière indépendante, professionnelle, désintéressée et transparente ;

Justification de la mission

Sur le Programme ACO, les activités de HI couvrent actuellement six (06) régions au Sénégal : Dakar, Thiès, Saint Louis, Ziguinchor, Sédhiou, Kolda et deux (02) en Guinée Bissau. Le personnel du programme ACO est composé de quatre-vingt-deux (82) salariés dont soixante-dix-huit (78) sont sous contrat national et quatre (04) sous contrat international (France).

HI procède à la présente mise en concurrence, à travers une consultation restreinte auprès des cabinets d'avocat identifiés, afin de sélectionner un prestataire à même de lui fournir des services de conseils juridiques ou de défense en tant qu'avocat selon ses besoins.

En effet, dans son désir d'exercer ses activités dans le respect de la législation au Sénégal, HI souhaite se donner les moyens d'anticiper en bénéficiant d'une expertise juridique de proximité et de faire face aux éventuels différends sur le plan juridique auxquels il pourrait être confronté.

2. Description de la prestation attendue

Objectifs de la demande

Cette assistance ou représentation juridique devrait consister de manière générale et sans être exhaustif à :

- Fournir dans les meilleurs délais sur le plan juridique des réponses aux problèmes auxquelles sera confronté HI dans ses activités ;
- Mettre à la disposition de HI dans le cadre d'une activité de veille juridique, des textes légaux et réglementaires en rapport avec la contractualisation de staff national et international et de toute autre information relevant du domaine juridique liée aux activités des ONG ;
- Fournir des conseils sur l'application et l'interprétation des textes en vigueur dans l'élaboration, la rédaction et dans l'application de tout document à valeur juridique et contractuelle que HI serait amené à signer avec ses bénéficiaires et ses partenaires ;
- Sur demande de HI, appuyer cette dernière dans la rédaction et la validation de documents cadres tels que les statuts, le règlement intérieur, les accords d'établissement, les contrats ou conventions de partenariat, les contrats de travail, les contrats de prestation de service ; les courriers ou textes spécifiques dont HI aurait besoin ;
- En cas de contentieux juridiques, assurer la défense des intérêts de HI et de son personnel dans des cas de responsabilité civile ou pénale.
- Être disposé à collaborer avec les avocats des autres sites ou des autres programmes de la sous-région en cas de nécessité.

Prestations demandées

Le cabinet devra fournir :

- Une note de présentation explicitant et justifiant les différentes options et les conséquences juridiques qui peuvent en résulter de ses conseils et recommandations sur les problématiques juridiques pour lesquels il sera consulté avec les références de textes juridiques ;
- Des drafts, des rapports ou des comptes rendus avec des recommandations portant sur les projets de rédaction de documents juridiques ou de travail qui lui seront soumis pour avis ou rédaction, et/ou le compte rendu de négociations incluant les recommandations d'ordre juridique s'il est sollicité à cet effet ;
- La validation écrite ou proposition d'amélioration de conventions, statuts, contrats de travail, contrat de prestation, protocoles d'accord ou autre document à caractère juridique qui lui sont soumis.
- Une réponse dans les 72 heures suivant la réception par mail de la requête formulée par HI.

En cas de besoins devant les juridictions, le cabinet via ses avocats devra :

- Assurer la défense et la représentation des intérêts de HI devant toute administration, toutes juridictions et tous organismes juridictionnels ou disciplinaires au Sénégal soit comme défendeur soit comme demandeur.
- Adresser une note mensuelle sur l'avancement des dossiers qui lui ont été confiés.

3. Profil attendu

Profil du cabinet

- Cabinet disposant
 - o D'avocats dûment diplômés et expérimentés
 - o D'avocats inscrits au Barreau du Sénégal
 - o De juristes généralistes et spécialisées avec des connaissances solides en droit du travail Sénégalais mais aussi en droit fiscal et autres domaines spécifiques d'expertise.
- Très bonnes capacités d'organisation, gestion de problématiques complexes et de négociation ;
- Bonne connaissance de l'actualité des ONG et des difficultés rencontrées par les ONG au Sénégal ;
- Fortes capacités relationnelles et de communication orales et écrites ;
- Excellente maîtrise de l'outil informatique et de l'utilisation de la messagerie électronique ;
Excellente maîtrise du français ; la connaissance de l'anglais sera un atout.

4. Durée et lieu d'exécution

La mission sera signée pour une année avec une possibilité de renouvellement. La date de démarrage souhaitée au **1^{er} Juillet 2022**. Le contrat sera signé entre le cabinet et Humanité & Inclusion.

A noter qu'une phase de visite / soutenance pourra être organisé pour s'assurer de la capacité du prestataire et de l'adéquation de sa structure avec l'offre proposée.

ACTIVITE	DATE	HEURE (GMT)
Période pour demander des clarifications (questions et réponses par mail)	31 /05/2022 au 03/06/2022	La journée
Date limite de soumission des offres (date de réception)	19/06/2022	16H00
Session d'ouverture des offres par HI	22/06/2022	Heure à déterminée
Notification d'attribution au soumissionnaire retenu	27/06/2022	15H00
Signature du contrat-cadre	29/06/2022	Heure à déterminée

5. Offre technique

L'offre technique devra intégrer les éléments suivants :

- CV et Plaquette de présentation du cabinet (dénomination et organigramme)
- Preuve inscription des avocats au barreau du Sénégal
- Les documents administratifs (registre de commerce, attestation de situation cotisante, attestation de situation fiscale)
- Copies certifiées des diplômes et attestations des avocats / conseillers majeurs du cabinet
- Autorisation écrite du prestataire pour les prises de références
- Une copie du contrat ou attestation de bonne fin d'exécution d'au moins trois marchés similaires.
- Présentation du soumissionnaire (formulaire d'identification du soumissionnaire)
- Les CV et diplômes de l'équipe technique
- Liste des références (Entreprises ou ONG)
- Certificats de bonne exécution

6. Offre financière

Le prestataire fera deux propositions financières :

- Pour la représentation dans un dossier de contentieux spécifique devant les tribunaux : un forfait de prestation **TTC**¹ (tenant compte de la retenue à la source de 5%) avec précision des conditions et des modalités de paiement.
 - Pour les conseils juridiques : Un forfait mensuel ou annuel avec précision du montant TTC²(tenant compte de la retenue à la source de 5%) et des conditions de paiement.

Dans ce cas La durée du contrat d'assistance juridique sera annuelle avec possibilité de renouvellement par tacite reconduction.

NB :

- Les dossiers de candidatures incomplets seront déclarés inéligibles et ne seront donc pas intégrés au processus de sélection.
- A l'issue de la sélection les résultats seront notifiés aux candidats par mail.
- Pour l'étape de contractualisation, il sera demandé au prestataire sélectionné d'être en conformité avec l'ensemble des obligations professionnelles, fiscales et sociales requises et de fournir les pièces justificatives (Registre de commerce ; Attestation CSS ; Attestation fiscale).

¹ Le taux du montant de l'impôt à prélever uniquement sur les honoraires est de **5%**. Ce montant sera retenu à la source par HI et reversé à l'administration fiscale Sénégalaise quelle que soit la nationalité du prestataire.

7. Modalités de soumission des candidatures

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **19/06/2022**. Tous les dossiers devront être présentés en français et en trois exemplaire(s) (un original et deux copie) et déposés sous plis fermé au bureau d'Humanité & Inclusion. Ils devront intégrer la mention « **Sélection conseiller juridique / avocat** ».

Toute demande de clarification doit être adressée par courrier électronique aux adresses e-mail suivantes : **cotation.hi@senegal.hi.org**.

8. Processus de sélection

Les dossiers seront évalués sur un total de 100 points répartis comme suit :

- Expérience professionnelle : 50 points
- Disponibilité de personnel technique : 20 points
- Proposition financière : 30 points

NB : HI est une organisation qui adopte une position de Tolérance Zéro en matière d'Exploitation, d'Abus, de Harcèlement et d'Intimidation sexuels tel qu'édicte dans ses politiques institutionnelles (Politique de Protection de l'Enfance, Politique de Protection des bénéficiaires contre l'Exploitation, les Abus et le Harcèlement Sexuel (PSEAH) et Politique de lutte contre la fraude et la Corruption. Ces politiques sont disponibles via le lien : <https://hi.org/fr/politiques-institutionnelles>